Après un vote au Sénat sur Taïwan, "vive protestation" chinoise

Publication : vendredi 7 mai 2021 10:04

AFP, 7 mai 2021

PAYS :France
SURFACE :56 %
PERIODICITE :Quotidien

► 7 mai 2021 - Edition Fil Gen

Après un vote du Sénat français sur Taïwan, "vive protestation" chinoise

Paris, 7 mai 2021 (AFP) -

L'ambassade de Chine en France a élevé une "vive protestation" et exprimé sa "ferme opposition" vendredi, après l'adoption la veille par le Sénat français d'une résolution favorable à la participation de Taïwan à certaines organisations internationales.

La résolution très largement adoptée jeudi, favorable à la participation de Taïwan aux travaux de l'Assemblée mondiale de la santé de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ainsi qu'Interpol, est "manifestement en violation (du) principe d'une seule Chine et constitue une ingérence flagrante dans les affaires intérieures de la Chine", selon une déclaration publiée vendredi sur le site de l'ambassade.

Invoquant le respect de "la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de la Chine", la Chine exhorte la France "à traiter prudemment et judicieusement les questions liées à Taïwan".

"L'unicité de la Chine (...) ne peut être défiée ni bafouée", martèle le porte-parole, rappelant que seuls des Etats souverains pouvaient devenir membres de ces organisations.

"Taïwan, en tant que province de la Chine, n'a pas le droit d'y adhérer. (...) Le respect du principe d'une seule Chine constitue la base politique des relations sino-françaises et aussi un engagement solennel pris par tous les gouvernements français successifs à la Chine depuis l'établissement des relations diplomatiques sino-françaises en 1964", rappelle-t-il.

Lors du vote de la résolution, la plupart des sénateurs ont mis en exergue l'importance de la participation de Taïwan aux travaux de l'OMS dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

Mais l'ambassade argue que des canaux de communication existent entre "le gouvernement central chinois" et "la région de Taïwan", ainsi qu'entre Taïwan et l'OMS. "L'allégation selon laquelle l'absence de Taïwan à l'OMS créera une +faille+ dans le système de santé publique mondiale ne tient pas la route. Il s'agit d'un tour de passe-passe politique des autorités taïwanaises visant à se servir de l'épidémie pour prôner l'+indépendance de Taïwan+", affirme-t-elle.

Taïwan, qui compte 23 millions d'habitants, est considérée par la Chine comme une province rebelle appelée à rentrer un jour dans son giron, par la force si nécessaire.

jg/cf/lpt

Afp le 07 mai 21 à 14 30.

Tous droits de reproduction réservés

Phoca PDF